



VIDANGE DES BIEFS DU CANAL ENTRE CHAMPAGNE ET BOURGOGNE DANS LE CADRE DU CHÔMAGE 2025

DÉCLARATION LOI SUR L'EAU DOCUMENT D'INCIDENCE

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION.....	3
1 - <i>Objectif de l'opération.....</i>	3
2 - <i>Nom et adresse du Maître d'Ouvrage</i>	3
3 - <i>Nom et adresse du Maître d'Œuvre.....</i>	3
4 - <i>Rubrique loi sur l'eau</i>	3
DESCRIPTION DES VIDANGES.....	4
1 - <i>Caractéristiques des biefs abaissés</i>	4
2 - <i>Dispositif de vidange.....</i>	5
3 - <i>Qualité des eaux</i>	9
4 - <i>Gestion des sédiments</i>	11
5 - <i>Aspect piscicole</i>	11
6 - <i>Travaux prévus sur le canal</i>	11
7 - <i>Phase de remplissage.....</i>	13
AUTRES INCIDENCES SUR LE MILIEU	13
1 - <i>Sites protégés.....</i>	13
2 - <i>Compatibilité par rapport au SDAGE.....</i>	15
ANNEXES CARTOGRAPHIQUES	17

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

1 - Objectif de l'opération

Dans le cadre du chômage du canal Entre Champagne et Bourgogne se déroulant du 1^{er} septembre au 15 octobre 2025 et afin de permettre la réalisation des travaux sur les ouvrages, certains biefs du canal vont être vidangés. Cette déclaration concerne les opérations de vidange et remplissage de ces biefs.

2 - Nom et adresse du Maître d'Ouvrage

**Voie Navigables de France - Direction Territoriale Nord-Est
Unité Territoriale d'Itinéraire Canal entre Champagne et Bourgogne**

82 rue du Commandant Hugueny - CS 32081
52903 CHAUMONT CEDEX 9

Tél: 03 25 30 79 51

Fax: 03 25 30 69 72

Mail : uti.ccb@vnf.fr

3 - Nom et adresse du Maître d'Œuvre

**Voie Navigables de France - Direction Territoriale Nord-Est
Unité Territoriale d'Itinéraire Canal entre Champagne et Bourgogne**

82 rue du Commandant Hugueny - CS 32081
52903 CHAUMONT CEDEX 9

Tél: 03 25 30 79 51

Fax: 03 25 30 69 72

Mail : uti.ccb@vnf.fr

4 – Rubrique loi sur l'eau

Les opérations de vidange des biefs du canal Entre Champagne et Bourgogne en vue du chômage 2025 sont soumises à déclaration loi sur l'eau au titre de la **rubrique 2.2.1.0 « Rejet dans les eaux douces superficielles susceptible de modifier le régime des eaux »**.

DESCRIPTION DES VIDANGES

1 - Caractéristiques des biefs abaissés

Il est prévu d'abaisser 41 biefs sur les départements de la Marne et de la Haute-Marne, répartis de la manière suivante :

- 28 biefs sur le versant Marne
- Le bief de partage
- 12 biefs sur le versant Saône

L'ensemble des biefs concernés et leurs abaissements sont décrits dans le tableau ci-dessous :

Versant	N° Bief	Nom du Bief	PK début	PK fin	Longueur (km)	Abaissement (m)
MARNE	68	Écriennes	8.873	11.317	2.444	- 0.20 m
	62	la Garenne	22.625	24.122	1.497	- 1.20 m
	61	Hallignicourt	24.122	26.452	2.330	- 0.40 m
	57	Marnaval	34.088	36.276	2.188	- 2 m
	56	Guë	36.276	39.376	3.100	- 2 m
	48	Curel	54.632	57.058	2.426	- 2 m
	39	Gudmont	76.048	78.704	2.656	- 1 m
	37	Provenchères	81.194	84.231	3.037	- 1.80 m
	36	Froncles	84.231	86.865	2.634	- 0.50 m
	35	Buxières	86.865	89.685	2.820	- 0.80 m
	34	Vouécourt	89.685	91.606	1.921	- 0.80 m
	33	Grandvaux	91.606	94.388	2.782	- 0.80 m
	31	Roôcourt	96.448	97.364	0.916	- 1.80 m
	30	Bologne	97.364	100.879	3.515	- 1 m
	29	Riaucourt	100.879	102.673	1.794	- 1 m
	28	les Mouillerys	102.673	104.613	1.940	- 1 m
	24	Val des Choux	110.364	111.923	1.559	- 1.60 m
	23	Choignes	111.923	114.865	2.942	- 1.60 m
	17	Foulain	122.814	125.915	3.101	- 1 m
	16	Boichaulle	125.915	127.268	1.353	- 1 m
	10	les Prées	136.463	139.173	2.710	- 0.80 m
	9	Rolampont	139.173	140.361	1.188	- 0.80 m
	8	St-Menge	140.361	142.141	1.780	- 0.80 m
	7	Chanoy	142.141	143.565	1.424	- 0.80 m
	6	Pouillot	143.565	144.359	0.794	- 1.60 m
	5	Humes	144.359	146.260	1.901	- 1.60 m
	4	Jorquenay	146.260	148.122	1.862	- 1.60 m
	2	Moulin-Chapeau	149.845	152.470	2.625	- 1.60 m
	Bief de partage		152.470	162.583	10.113	- 0.80 m
SAÔNE	3	La Vallée	162.984	163.390	0.406	- 0.50 m
	6	La Vallée	164.208	164.600	0.392	- 0.50 m
	7	La Vallée	164.600	165.132	0.532	- 1.80 m
	10	Pré-Meunier	167.752	168.223	0.471	- 0.50 m
	11	Château	168.223	168.701	0.478	- 1.80 m
	15	Dommarien	172.864	173.719	0.855	- 0.50 m
	16	Choilley	173.719	176.369	2.650	- 0.50 m
	17	la Foireuse	176.369	176.968	0.599	- 0.50 m
	21	Montrepelle	179.571	180.189	0.613	- 0.50 m
	22	Cusey	180.189	180.857	0.666	- 1.80 m
	23	le Bec	180.857	183.538	2.681	- 0.50 m
	24	Courchamp	183.538	185.641	2.103	- 1 m

L'abaissement sera partiel pour l'ensemble des biefs. Aucune vidange totale de bief n'est prévue.

2 - Dispositif de vidange

La vidange des biefs va se faire en utilisant 26 déversoirs et vannes de décharge. Ces ouvrages de rejets sont localisés sur la carte en annexe et listés ci-dessous :

Versant	Ouvrages de rejet	Biefs vidangés
MARNE	Déversoir de Luxémont (bief 69)	Bief 68
	Déversoir de Sapignicourt (bief 64)	Biefs 61 et 62
	Déversoir de la double écluse (bief 60)	Biefs 56 et 57
	Déversoir de Chevillon (bief 50)	Bief 48
	Vanne du pont-canal de Rouvroy (bief 40)	Bief 39
	Déversoir de Gudmont (bief 39)	Bief 37
	Déversoir de Provenchères (bief 37)	Biefs 35 et 36
	Déversoir de Buxières (bief 35)	Biefs 33 et 34
	Déversoir de Roôcourt (bief 31)	Biefs 29 et 30
	Déversoir des Mouillerys (bief 28)	Bief 28
	Déversoir de Reclancourt (bief 25)	Bief 24
	Déversoir du Val des Choux (bief 24)	Bief 23
	Déversoir du Val des Écoliers (bief 20)	Biefs 16 et 17
	Déversoir de Thivet (bief 11)	Bief 10 puis biefs 8 et 9
	Déversoir de Saint-Menge (bief 8)	Biefs 4, 5, 6 et 7
	Déversoir de Chanoy (bief 7)	Biefs 4, 5 et 6
	Déversoir de Moulin-Rouge (bief 3)	Bief 2
	Déversoir de Batailles (bief de partage)	Bief de partage
SAÔNE	Vanne de décharge de Villegusien (bief 9)	Biefs 6 et 7
	Vanne de décharge de Bise-l'Assaut (bief 13)	Biefs 10 et 11
	Vanne de décharge de Choilley (bief 16)	Biefs 15 et 16
	Vanne de décharge de Dardenay (bief 18)	Bief 17
	Vanne du pont-canal du Badin (bief 21)	Bief 21
	Vanne de décharge de Cusey (bief 22)	Bief 22
	Vanne de décharge du Bec (bief 23)	Bief 23
	Vanne de décharge de Courchamp (bief 24)	Bief 24

Protocole de vidange :

Le protocole de vidange des biefs est présenté dans le tableau page suivante et affiche les abaissements maximums envisagés pour les travaux.

Les différentes phases de gestion hydrauliques des biefs sont représentées par les couleurs ci-dessous :

	PHASE DE VIDANGE
	BIEF VIDANGÉ PARTIELLEMENT – PHASE DE TRAVAUX
	BIEF VIDANGÉ TOTALEMENT – PHASE DE TRAVAUX
	BIEF ABAISSÉ PAR ARRÊT DE L'ALIMENTATION
	PHASE DE REMPLISSAGE

Planning de vidange et remplissage des biefs – chômage 2025

N°	NOM DU BIEF	Sem. 35	Semaine 36	semaine 37	Semaine 38	Semaine 39	Semaine 40	Semaine 41	Sem. 42	Ouvrage de rejet	Ouvrage de prélèvement
		vend. 29/09 sam. 30/09 dim. 31/09	lundi 01/09 mardi 02/09 mercre 03/09 jeudi 04/09 vend 05/09 sam 06/09 dim 07/09	lundi 08/09 mardi 09/09 mercre 10/09 jeudi 11/09 vend 12/09 sam 13/09 dim 14/09	lundi 15/09 mardi 16/09 mercre 17/09 jeudi 18/09 vend 19/09 sam 20/09 dim 21/09	lundi 22/09 mardi 23/09 mercre 24/09 jeudi 25/09 vend 26/09 sam 27/09 dim 28/09	lundi 29/09 mardi 30/09 mercre 01/10 jeudi 02/10 vend 03/10 sam 04/10 dim 05/10	lundi 06/10 mardi 07/10 mercre 08/10 jeudi 09/10 vend 10/10 sam 11/10 dim 12/10	lundi 13/10 mardi 14/10 mercre 15/10		
69 à 71	de Désert à Luxémont										
68	Écrienne			- 0,20 m							
63 à 67	de Matignicourt à Perthes										
62	La Garenne			-1.20m							
61	Hallignicourt			-0.40m							
58 à 60	de St-Dizier à Hoéricourt										
57	Marnaval			- 2.00 m							
56	Güe			- 2.00 m							
49 à 55	de Breuil à Chamouilley										
48	Curel			- 2.00 m							
40	Rouvroy										
39	Gudmont					- 1 m					
38	Villiers										
37	Provenchères						- 1.8 m				
36	Froncles				- 0.5 m						
35	Buxières				- 0.8 m						
34	Vouécourt			- 0.8 m							
33	Grandvaux			- 0.8 m							
32	Viéville										
31	Rôocourt			- 1.8 m							

Planning de vidange et remplissage des biefs – chômage 2025

[illegible]

Planning de vidange et remplissage des biefs – chômage 2025

[illegible]

Débits de vidange :

Le tableau ci-dessous présente les débits des rejets prévus au niveau de chaque ouvrage :

Ouvrage de rejet	Cours d'eau	Biefs vidangés	Volume rejeté (m ³)	Nb de jours	Débit du rejet	
					m ³ /j	m ³ /s
Luxémont (bief 69)	Marne	Bief 68	9 700	3	3 233	0.037
Sapignicourt (bief 64)	Marne	Biefs 61 et 62	26 200	2	13 100	0.152
Double écluse (bief 60)	Marne	Biefs 56 et 57	100 500	5	20 100	0.233
Chevillon (bief 50)	Marne	Bief 48	50 800	6	8 467	0.098
Pont-canal de Rouvroy (B 40)	Marne	Bief 39	27 000	3	9 000	0.104
Gudmont (bief 39)	Marne	Bief 37	25 700	2	12 850	0.149
Provençères (bief 37)	Marne	Biefs 35 et 36	35 500	3	11 833	0.137
Buxières (bief 35)	Marne	Biefs 33 et 34	41 800	3	13 933	0.161
Roôcourt (bief 31)	Marne	Biefs 29 et 30	60 800	4	15 200	0.176
Mouillerys (bief 28)	Marne	Bief 28	28 100	3	9 367	0.108
Reclancourt (bief 25)	Marne	Bief 24	39 800	4	9 950	0.115
Val des Choux (bief 24)	Marne	Bief 23	49 400	3	16 467	0.191
Val des Écoliers (bief 20)	Marne	Biefs 16 et 17	43 900	4	10 975	0.127
Thivet (bief 11)	Marne	Bief 10	24 400	2	12 200	0.141
Thivet (bief 11)	Marne	Biefs 8 et 9	33 538	2	16 769	0.194
Saint-Menge (bief 8)	Marne	Biefs 4, 5, 6 et 7	38 700	4	9 675	0.112
Chanoy (bief 7)	Marne	Biefs 4, 5 et 6	55 000	4	13 750	0.159
Moulin-Rouge (bief 3)	Marne	Bief 2	57 800	7	8 257	0.096
Batailles (bief de partage)	Marne	Bief de partage	68 000	10	6 800	0.079
Villegusien (bief 9)	Vingeanne	Biefs 6 et 7	13 000	2	6 500	0.075
Bise-l'Assaut (bief 13)	Vingeanne	Biefs 10 et 11	8 000	2	4 000	0.046
Choilley (bief 16)	Vingeanne	Biefs 15 et 16	23 900	3	7 967	0.092
Dardenay (bief 18)	Vingeanne	Bief 17	5 900	1	5 900	0.068
Badin (bief 21)	Badin	Bief 21	4 200	2	2 100	0.024
Cusey (bief 22)	Vingeanne	Bief 22	16 000	2	8 000	0.093
Le Bec (bief 23)	Vingeanne	Bief 23	26 800	3	8 933	0.103
Courchamp (bief 24)	Vingeanne	Bief 24	38 900	5	7 780	0.090

3 - Qualité des eaux

2 stations de mesures de la qualité de l'eau sont présentes sur le canal entre Champagne et Bourgogne à Rolampont (code SANDRE 03276025, inactive) et Frignicourt (code SANDRE 03276194). La synthèse des données est présentée ci-dessous :

	Rolampont 2016 <i>moyenne sur 6 analyses (12 pour l'oxygène dissous)</i>	Frignicourt 2022 <i>moyenne sur 6 analyses</i>
NH4 en mg(NH4)/L	0,022	0,015
Oxygène dissous en mg(O2)/L	10,46	12,70
MES en mg/L	11,03	3,82

La qualité écologique de ces stations a été évaluée comme suit :

- Frignicourt (2020) : Bon État Écologique
- Rolampont (2019) : État Écologique Moyen.

Lors des vidanges du chômage de 2015, nous avons réalisé des analyses de qualité de l'eau et celles-ci montrent que les eaux du canal sont de la même qualité que celles du cours d'eau récepteur (voir p9). Un laboratoire pourra être commissionné afin de faire des analyses de la qualité de l'eau rejetée lors des vidanges à la demande du service instructeur.

Analyses de la qualité de l'eau réalisées lors des vidanges du CCB (28 mars 2015)

		Référence EUROFINS :	15E018959-001	15E018959-002	15E018959-003	15E018959-004	15E018959-005	15E018959-006	15E018959-007	15E018959-008
		Référence Client :	LUX - AM	LUX - AV	28 - AM	28 - AV	34 - AM	34 - AV	39 - AM	39 - AV
Paramètres	Unités	LQ								
pH			8	8	8	8	7,9	7,9	7,9	7,2
Température de mesure du pH	°C		18,7	18,7	18,7	18,7	18,7	18,7	18,8	18,7
Conductivité corrigée automatiquement à 25°C	µS/cm		270	480	476	500	479	279	418	519
Température de mesure de la conductivité	°C		17,8	18	17,9	17,9	18,1	18,1	18,2	18,2
Matières en suspension	mg/l	2	12	12	5,8	16	6,7	5,7	6,6	11
Oxygène dissous	mg O2/l	0,5	14,4	12,5	13,9	12,7	12,7	12,7	12,8	12,9
Nitrates	mg NO3/l	1	17,8	15,6	21,3	19	26,1	20,9	21,2	22,2
Azote nitrique	mg N-NO3/l	0,2	4,03	3,52	4,8	4,29	5,9	4,71	4,78	5,02
Nitrites	mg NO2/l	0,04	0,04	0,04	<0,04	<0,04	<0,04	<0,04	<0,04	<0,04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	0,01	0,01	0,01	<0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Ammonium	mg NH4/l	0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,19	<0,05	<0,05	0,13
Orthophosphates	mg PO4/l	0,1	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10
Demande chimique en oxygène (DCO)	mg O2/l	30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30
DBO-5	mg O2/l	3	<3	<3	<3	<3	<3	<3	<3	<3
Azote (Kjeldahl)	mg N/l	1	<1,00	<1,00	1,1	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	1,1
Azote global (NO2+NO3+NTK)	mg N/l		4.04<α<5.04	3.53<α<4.53	5.86<α<5.87	4.29<α<5.3	5.9<α<6.92	4.71<α<5.73	4.78<α<5.8	6.15<α<6.16
Phosphore	mg P/l	0,005	0,071	0,046	<0,005	0,016	0,007	<0,005	0,009	0,043

LUX - AM : prélèvement à l'amont du déversoir de Matignicourt (Bief 67 versant Marne)

LUX - AV : prélèvement à l'aval du déversoir de Luxémont (Bief 69 versant Marne)

28 - AM : prélèvement à l'amont de la vanne de Pouilly (Bief 28 versant Saône)

28 - AV : prélèvement à l'aval de la vanne de Pouilly (Bief 28 versant Saône)

34 - AM : prélèvement à l'amont de la vanne de Dampierre (Bief 34 versant Saône)

34 - AV : prélèvement à l'aval de la vanne de Dampierre (Bief 34 versant Saône)

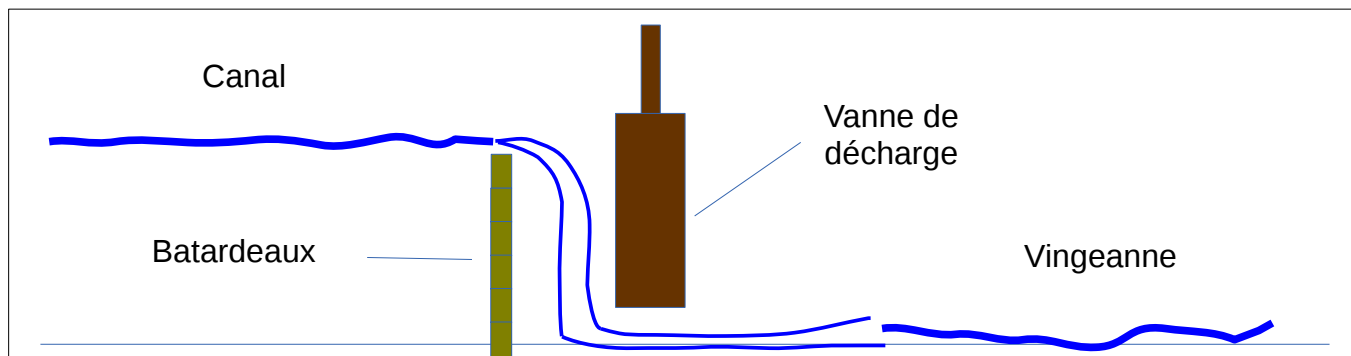
39 - AM : prélèvement à l'amont de la vanne de Renève (Bief 39 versant Saône)

39 - AV : prélèvement à l'aval de la vanne de Renève (Bief 39 versant Saône)

4 - Gestion des sédiments

La totalité des rejets se feront par surverse, limitant ainsi fortement le risque de diffusion des sédiments dans les cours d'eau.

En effet, les ouvrages de rejet sont soit des déversoirs, soit des vannes de décharge équipées à l'amont d'un batardeau qui permettra la vidange par surverse comme l'explique le schéma ci-dessous :



Aucun système de récupération de sédiments n'est prévu, les biefs n'étant abaissés qu'en partie.

5 - Aspect piscicole

Les espèces piscicoles supposées présentes dans les biefs du canal sont : brochets, sandres, carpes et poissons blancs. (source Fédération de pêche + État des lieux du plan de gestion des opérations de dragage)

Il n'est pas prévu de pêche de sauvegarde sur les biefs vidangés, car les hauteurs d'eau restant dans ces biefs seront suffisantes pour la survie du poisson.

Certaines écluses devront être vidangées pour effectuer des travaux et, si besoin, nos agents récupéreront à l'aide d'épuisettes les poissons présents dans le fond des sas et les remettront dans les biefs en aval. Une demande d'arrêt d'autorisation de pêche exceptionnelle dans le cadre des opérations de chômage sera demandée à la DDT de Haute-Marne.

Le dispositif de vidange par surverse limite au maximum le transfert des poissons du canal vers le cours d'eau.

6 - Travaux prévus sur le canal

Les travaux qui seront réalisés pendant le chômage concernent 24 écluses (15 versant Marne et 9 versant Saône) et 14 biefs (13 biefs versant Marne et 1 bief versant Saône).

Pour les travaux sur les écluses, celles-ci seront équipées de batardeaux. Cela isolera les chantiers du milieu limitant ainsi les risques de pollution. La majorité des interventions seront des travaux de maçonnerie, de métallerie et de menuiserie.

Les travaux dans les biefs, quant à eux, sont majoritairement des travaux de réparation de fuite et de maçonnerie. Il y aura également des inspections d'ouvrages réalisés par le Conseil Départemental 52.

Les travaux de maçonnerie se feront depuis le chemin de service ou depuis des barges flottantes avec des produits préconisés pour les travaux en milieu aquatique.

Le risque de pollution du milieu est donc limité aux pannes sur engins de chantier se trouvant sur le chemin et sans contact direct avec l'eau.

Les lieux et la nature des travaux sont listés dans le tableau suivant :

VERSANT	OUVRAGE	N°	NOM	TRAVAUX PRÉVUS EN 2025
MARNE	Écluse	68	d'Ecricenne	Reprise Croix St-André + reprise peinture portes aval
	Écluse	61	d'Hallignicourt	Fuite portes amont : Visite + travaux
	Écluse	56	de Güe	Bois de porte aval + maçonneries
	Bief	56	de Güe	Visite du déversoir + travaux ?
	Bief	48	de Curel	Travaux Pont-Levis de Curel
	Bief	40	de Rouvroy	Fuite de surface à boucher - abaissement naturel du bief
	Bief	39	de Gudmont	Visite des appuis du pont avec CD52 + réparation fuite de surface
	Bief	37	de Provenchères	Visite CD52 ouvrage sous la RD PE de Foncles
	Écluse	35	de Buxières	Visite d'ouvrage et diagnostics
	Écluse	33	de Grandvaux	Changement des bois aval + maçonnerie chardonnet
	Écluse	30	de Bologne	Visite d'ouvrage et diagnostics
	Écluse	29	de Riaucourt	Réhabilitation portes aval + maçonnerie chardonnet
	Bief	28	des Mouillerys	Fuite de surface à boucher
	Écluse	24	du Val des choux	Modification alimentateur
	Écluse	23	de Choignes	Modification alimentateur
	Écluse	22	de Chamarandes	Visite d'ouvrage et diagnostics
	Écluse	16	de la Boichaulle	Vérification sur portes aval (crapodines joints...)
	Bief	14	de la Pommeraye	Vérification de fuite au niveau du déversoir rive gauche Renforcement de berge en contre-halage
	Bief	10	des Prées	Remise en état des déversoirs rives droite et gauche à l'amont de l'écluse 10
	Écluse	8	de Saint Menge	Visite de l'ouvrage et diagnostics (portes aval HS)
	Bief	7	de Chanoy	Maçonnerie amont E7 rive gauche (fuite)
	Écluse	6	de Pouillot	Modification de l'alimentateur
	Écluse	5	de Hûmes	Modification de l'alimentateur
	Écluse	4	de Jorquenay	Modification de l'alimentateur
	Bief	4	de Jorquenay	Remise en état du déversoir de surface rive gauche.
	Écluse	3	du Moulin rouge	Remplacement des joints des portes aval Création d'un seuil métallique à l'amont et changement des bois de portes amont
	Écluse	1	des Batailles	Création de rainures à batardeaux + diagnostic écluse
BIEF DE PARTAGE				Remplacement des lisses en bois sous le tunnel de Balesmes + inspection détaillée et maintenance des équipements
SAÔNE	Écluse	3	Ecluse n°3 VS	Réfection des événements
	Écluse	6	Ecluse n°6 VS	Réparation de la vanne amont droite + diagnostic des vannes aval
	Écluse	10	De pré-Meunier	Diagnostic + réparation des vannes aval
	Écluse	15	de Dommarien	Réfection des événements + réparation vannes amonts + diagnostic écluse
	Écluse	17	de la Foireuse	Contrôle / réparation vannes amont
	Écluse	21	de Montrepelle	Contrôle/réparation vannes aval + diagnostic écluse
	Écluse	23	du Bec	Remplacements des fourrures basses des portes aval

7 - Phase de remplissage

Le remplissage des biefs se fera via les barrages-réservoirs et les prises d'eau du canal situées sur la Marne et la Vingeanne.

Les débits réservés seront respectés et le remplissage commencera dès la fin des travaux afin d'étaler au maximum dans le temps les prélèvements sur le milieu.

Le tableau ci-dessous indique les prises d'eau utilisées pour le remplissage des biefs, les débits de prélèvement prévus ainsi que la comparaison par rapport au QMNA5 estimé au niveau des prises d'eau :

Prise d'eau	Biefs alimentés	Cours d'eau	Volume prélevé (m³)	Nombre de jour	Débit de la prise d'eau (m³/s)	QMNA5 du cours d'eau (m³/s)
Sapignicourt	Biefs 65 à 71 VM	Marne	30 000	2	0.174	4.061
Chamouilley	Biefs 56 à 64 VM	Marne	207 000	5	0.479	3.020
Bussy	Biefs 47 à 51 VM	Marne	73 000	3	0.282	2.850
Froncles	Biefs 37 à 41 VM	Marne	86 000	3	0.332	1.759
Vouécourt	Biefs 35 à 36 VM	Marne	70 000	3	0.270	1.721
Riaucourt	Biefs 30 à 34 VM	Marne	137 000	5	0.317	1.569
Reclancourt	Biefs 26 à 29 VM	Marne	70 000	3	0.270	1.100
Foulon	Biefs 22 à 25 VM	Marne	118 000	5	0.273	1.070
Pommerai	Biefs 15 à 21 VM	Marne	83 000	5	0.192	0.885
Chanoy	Biefs 8 à 12 VM	Marne	87 000	4	0.252	0.516
Moulin-Rouge	Biefs 4 à 7 VM	Marne	140 000	6	0.270	0.190
Batailles (BR Liez)	Biefs 3 Versant Marne à 11 Versant Saône	Réservoir de la Liez				
Prémeunier	Biefs 12 à 24 VS	Vingeanne	131 000	11	0.138	0.097

L'impact des prélèvements sur les prises d'eau en amont est atténué par le soutien des débits de la Marne et de la Vingeanne via les lâchures des barrages-réservoirs de la Mouche pour Chanoy, de la Liez pour Moulin-Rouge et de Villegusien pour Prémeunier.

AUTRES INCIDENCES SUR LE MILIEU

1 - Sites protégés

Le canal Entre Champagne et Bourgogne traverse plusieurs sites protégés :

- le secteur du canal versant Marne entre les écluses 61 d'Hallignicourt et 70 de Frignicourt traverse la zone RAMSAR "Étangs de la Champagne humide" ;
- le secteur du canal versant Marne entre les écluses 52 de Bayard et 25 de Reclancourt traverse la ZNIEFF 2 "Vallée de la Marne de Chaumont à Gourzon" ;
- le barrage en rivière de Mussey, sur le Rognon, et sa rigole de prise d'eau sont situés sur le site Natura 2000 FR2100291 de la "Vallée du Rognon, de Doulaincourt à la confluence avec la Marne" et la ZNIEFF 1 "Partie aval de la vallée du Rognon". Le bief 40 de Rouvroy est situé à une distance d'1 kilomètre du site ;
- une partie des biefs 26 de Condes et 27 de Brethenay versant Marne traversent la ZNIEFF 1 "Bois et pelouses du Coteau de Vaux entre Condes et Brethenay"

- le bief 23 versant Marne de Choignes marque la limite Ouest de la ZNIEFF 1 “Bois du Chenoi et des Coteaux à Chamarandes” ;
- le bief 17 versant Marne de Foulain traverse la partie Sud de la ZNIEFF 2 “Forêts, prairies et ruisseaux du Val Moiron entre Foulain et Biesles”
- le secteur versant Marne entre l’écluse 17 de Foulain et l’écluse 13 de Marnay, comprenant le barrage de prise d’eau de la Pommeraie, traverse la zone Natura 2000 FR2100264 “Pelouses, rochers, bois et prairies de la vallée de la Marne à Poulangy” et la ZNIEFF 1 “Haute Vallée de la Marne de Marnay-sur-Marne à Foulain et Poulangy”.

De nombreux sites protégés et zones naturelles sont localisés à proximité du canal.

Les sites Natura 2000 sont localisés sur les cartes en annexes et ceux situés dans un rayon de 5 km des travaux sont listés ci-dessous :

- le site FR2100315 “Forêt de Trois-Fontaines” est situé à 4-5 kilomètres du déversoir de la double écluse et des biefs 61 et 62 versant Marne ;
- le site FR2102001 “Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines sur Marne” est situé à 3.2 kilomètre du déversoir de Chevillon ;
- le site FR2100247 “Pelouses et fruticées de la région de Joinville” est longé par les biefs versant Marne n°46 de Bussy et 47 d’Autigny-le-Grand. La prise d’eau de Bussy est localisée de l’autre côté du canal par rapport au site ;
- le site FR2100317 de la “Forêt de Doulaincourt” est situé à 1,2 kilomètre de la prise d’eau de Froncles ainsi que des biefs 36, 37 et 39 versant Marne ;
- le site FR2100318 des “Bois de Villiers-sur-Marne, Buxières-les-Froncles, Froncles et Vouécourt” est longé par une partie du bief 34 et les biefs 36 à 39 versant Marne. La prise d’eau de Froncles et les déversoirs de Gudmont, Provenchères et Buxières sont situés à proximité immédiate du site mais le canal est situé entre les ouvrages de rejets et de prise d’eau (et la Marne) et le site Natura 2000 ;
- le site FR2100249 des “Pelouses et fruticées de la Côte oxfordienne de Bologne à Latrecey” est situé à 700 mètres du déversoir de Roëcourt et des biefs 30, 31 et 33 versant Marne ;
- le site FR2100326 du “Bois de la Voivre à Marault” est situé à 3,8 kilomètres de la prise d’eau de Riaucourt et des biefs 30 de Bologne, 29 de Riaucourt et 28 des Mouillerys ;
- le site FR2100265 de la “Buxaie de Condes-Brethenay” est situé à 280 mètres du bief 27 de Brethenay et 1,5 kilomètres du barrage de prise d’eau et du déversoir de Reclancourt. Les sites de rejets et prises d’eau sont situés sur la berge opposée du canal par rapport au site ;
- le site FR2102003 “Carrières souterraines de Chaumont-Choignes” longe partiellement la rive droite des biefs 24 et 25 versant Marne. La prise d’eau et le déversoir de Reclancourt sont à 800 mètres du site mais le canal est situé entre les ouvrages et le site Natura 2000 ;
- le site FR2100263 “Pelouse de la côte de Chaumont à Brottes” est situé respectivement à 2,4 et 3,4 kilomètres de la prise d’eau de Foulon et du déversoir du Val des Écoliers ;
- le site FR2100278 “Tufière de Rolampont” est situé à 1,1 kilomètres du bief 10 versant Marne et 4 kilomètres de la prise d’eau et du déversoir de Chanoy ;
- les sites FR2100337 des “Ouvrages militaires de la région de Langres” sont situés à une distance variant entre 800 mètres et 4 kilomètres des rives de plusieurs biefs du canal sur une zone allant du bief de partage au bief 8 versant Marne de Saint-Menge ;
- le site FR2100248 du “Rebord du plateau de Langres à Cohons et Chalindrey” traverse le canal au niveau du bief de partage mais il s’agit de la partie souterraine du canal (tunnel de Balesmes). Il est situé à une distance de 2 à 4 kilomètres des écluses 2 à 8 versant Saône de la Vallée ;
- le site FR2100260 “Pelouses du Sud-Est haut-marnais” est situé à environ 1.2 km des biefs 13 à 16 versant Saône et longe les biefs 18 à 24 versant Saône en rive droite à une distance variant entre 400 et 800 mètres.

L'impact des opérations de chômage sur les sites protégés sera limité. En effet, les travaux effectués sur le canal sont très localisés (écluses, ouvrages spécifiques) et se feront en journée ce qui limite les nuisances. De plus, ces travaux n'auront aucun impact paysager sur les sites Natura 2000 (pelouses, bois, carrières).

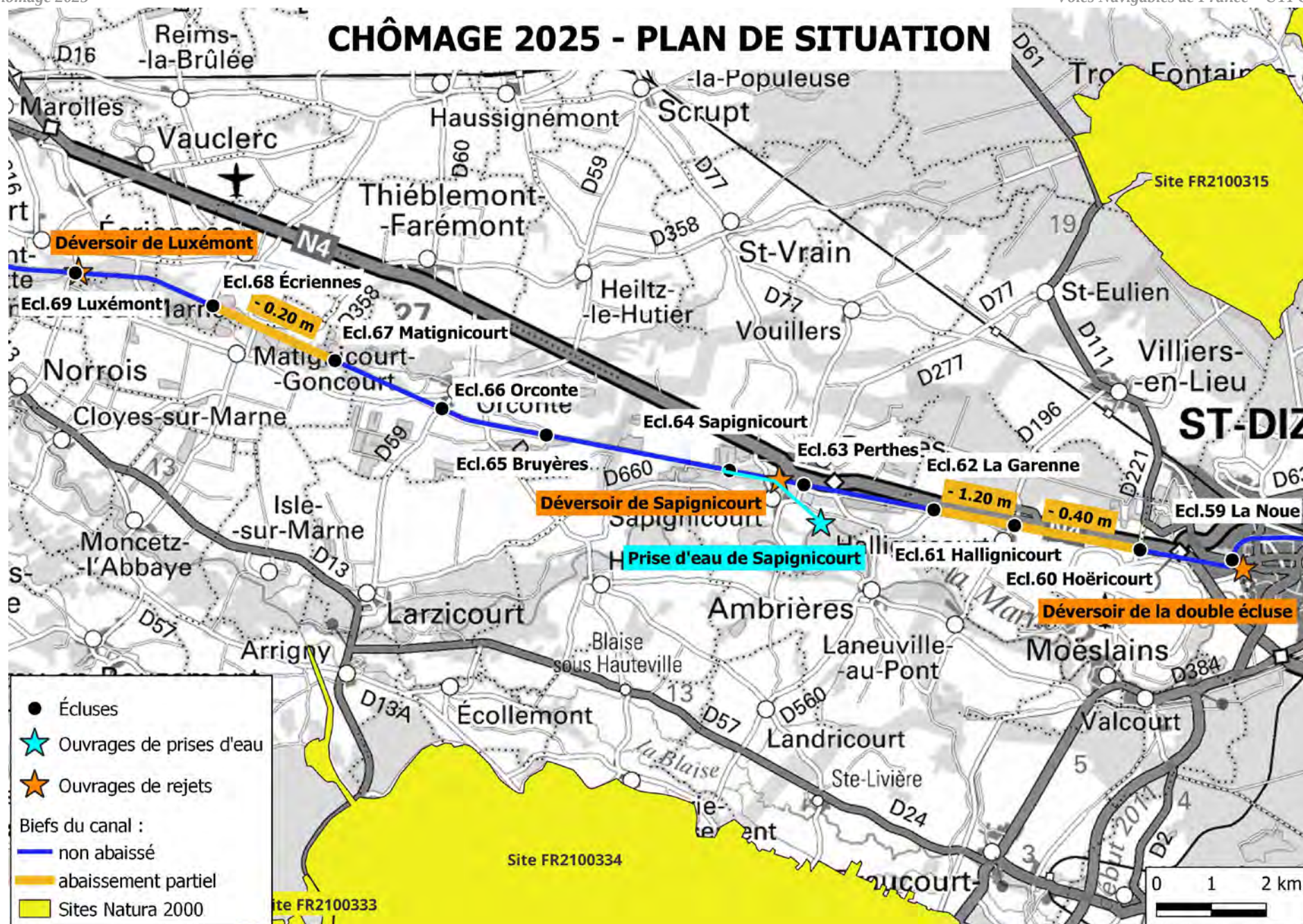
Les ouvrages de prises d'eau et déversoirs situés sur les sites protégés sont utilisés toute l'année dans le cadre du fonctionnement normal du canal.

2 - Compatibilité par rapport au SDAGE

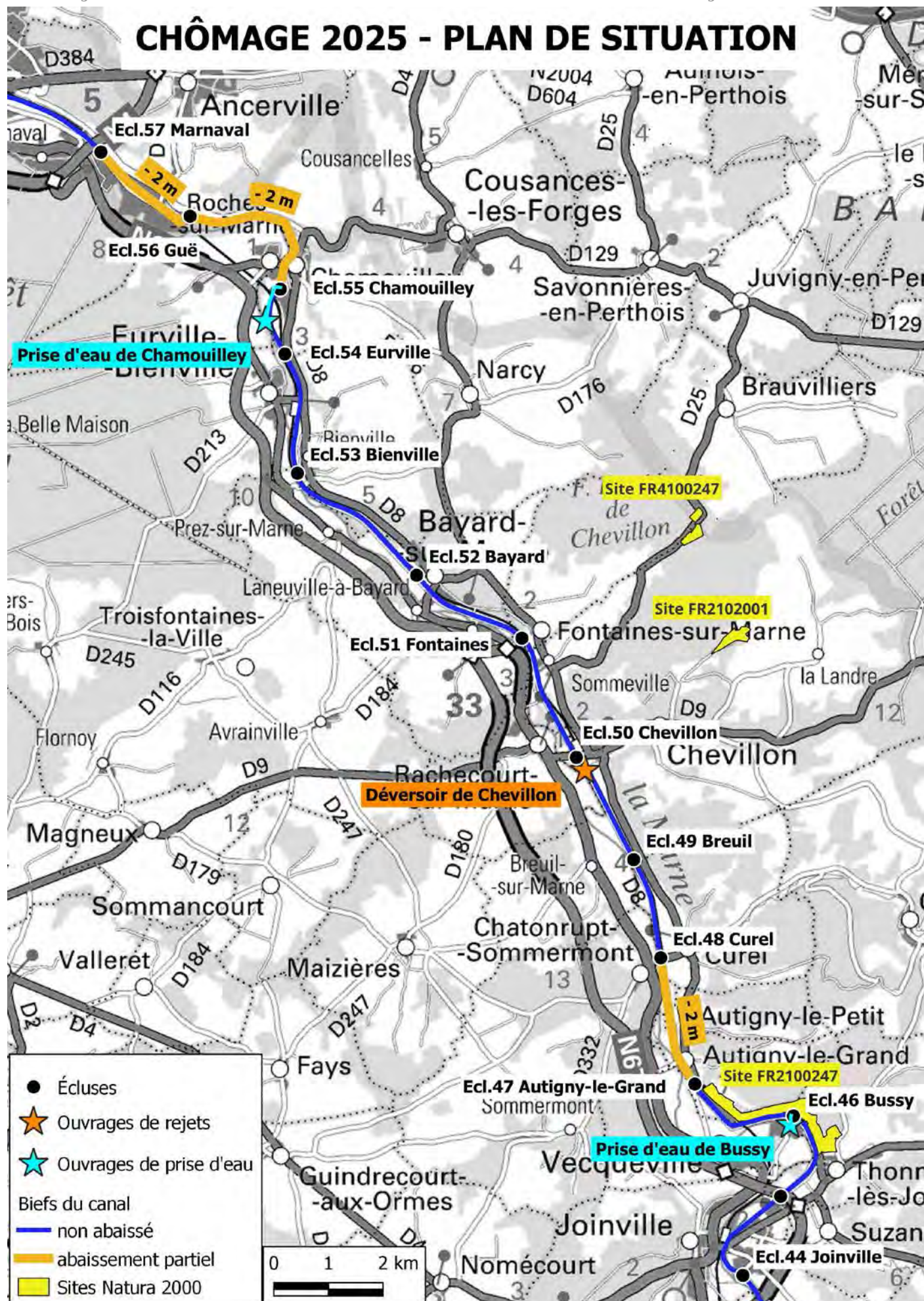
Les opérations de chômage du canal sont conçues de manière à économiser le plus possible la ressource en eau comme le préconisent l'orientation fondamentale n°7 du SDAGE Rhône Méditerranée et l'orientation fondamentale n°4 du SDAGE Seine-Normandie..

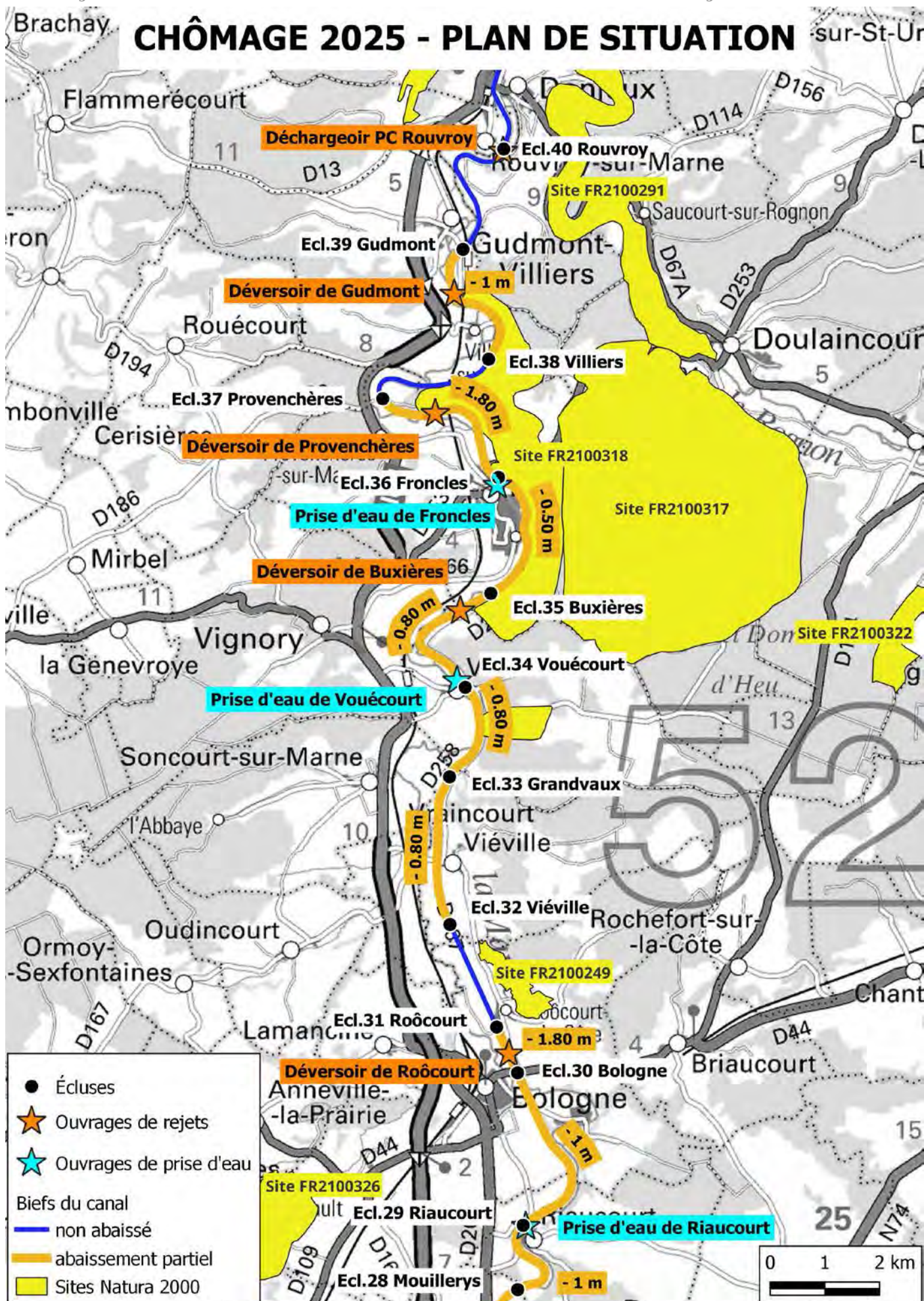
VNF limite les abaissements de biefs et planifie les vidanges de manière à utiliser l'eau des biefs vidangés pour remplir les biefs à l'aval lorsque cela est possible.

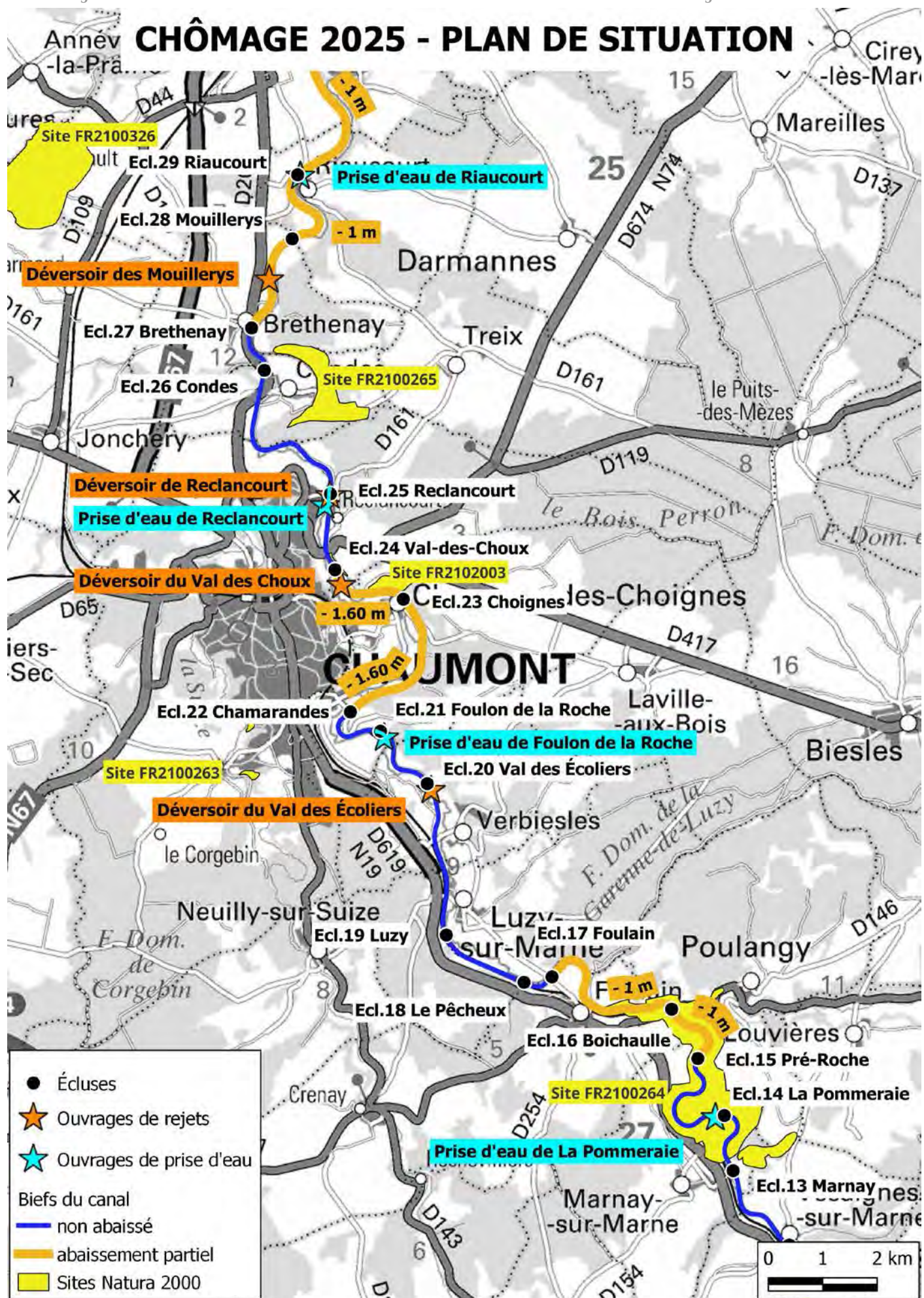
ANNEXES CARTOGRAPHIQUES

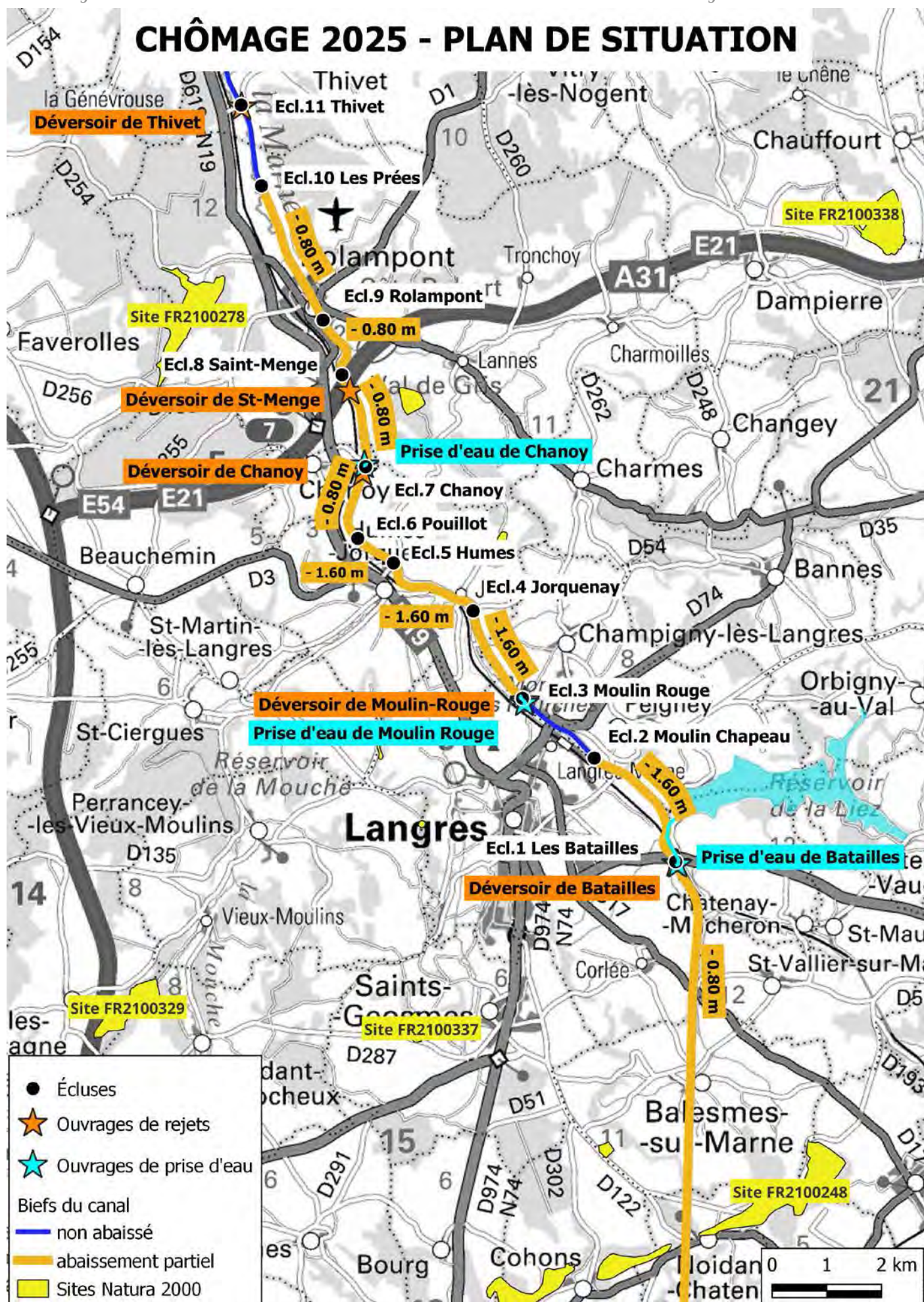


CHÔMAGE 2025 - PLAN DE SITUATION









CHÔMAGE 2025 - PLAN DE SITUATION

